



Jour anniversaire des 50 ans de la création des Parc naturels régionaux 1^{er} mars 2017



Déplacement de Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité et de
Philippe Richert, Président de Régions de France, président de la Région Grand Est

14h26 Arrivée en gare RER B de Saint Rémy-les-Chevreuse

14h30 Départ en bus – Baladobus du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Durant le trajet :

- accueil des participants par Michaël Weber, président de la Fédération
- présentation du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse par Yves Vandewalle, président

Le Parc naturel régional a été créé en 1985, il compte actuellement 51 communes, 4 villes-portes et deux communes associées situées sur deux départements, les Yvelines et l'Essonne. La population sur le territoire classé est de 127 000 habitants, les villes portes et associées comptant elles-mêmes 34 500 habitants.

Le relief accidenté constitué d'une alternance de vallées encaissées irriguées par de nombreux petits cours d'eau et de plateaux céréaliers autant que la structure foncière - beaucoup d'anciens grands domaines - peuvent expliquer le caractère exceptionnel de cet espace à quelques kilomètres de la capitale.

L'action du Parc depuis l'origine s'est concentrée sur la limitation de la consommation d'espaces naturels - grâce à des orientations spatialisées très précises contenues dans son Plan - et sur la protection des patrimoines naturels, paysagers, bâtis et de la morphologie urbaine des petits villages.

14h40 Visite du site des Prairies de la Gravelle, commune de Saint-Lambert-des-Bois

Le Parc naturel a ré-ouvert depuis une vingtaine d'années une partie des anciennes prairies humides de la vallée du Rhodon, une nouvelle tranche de travaux vient de s'achever en aval des ruines de l'Abbaye de Port-Royal-des-Champs. Un cheptel de HighLands, des chevaux de Camargue, bientôt des Blondes d'Aquitaine pâturent en petit nombre et s'accommodent de l'humidité du milieu. L'action du pâturage modifie la structure de la végétation : la disparition progressive des espèces végétales hautes consommées par les troupeaux accroît la mise en lumière de la strate herbacée inférieure. Cette modification fine du milieu favorise alors le retour de la flore caractéristique des prairies : de nombreuses graminées mais aussi des plantes à fleurs comme le Lychnis fleur de coucou ou quelques orchidées.

Les prairies sont un maillon fondamental de la trame verte herbacée des vallées, soit l'ensemble des espaces ouverts colonisés et empruntés par la petite faune caractéristique

de ce milieu : micromammifères, libellules, papillons, grenouille rousse, couleuvre à collier ou encore petites chouettes Chevêche qui affectionnent les vieux arbres isolés des pâtures... Ce réseau de milieux ouverts non cultivés se révèle indispensable au maintien d'une biodiversité remarquable et leur continuité spatiale permet d'assurer un niveau d'échange suffisant entre populations voisines. Ce travail tout en dentelle permet de restituer au paysage une qualité exceptionnelle. Ce n'est pas tout à fait le paysage très jardiné de la fin du XIXe siècle, mais tout un étagement de strates depuis la prairie pâturée, jusqu'aux arbres de futaie comme les chênes et châtaigniers en passant par les cordons d'aulnes et de saules aux abords de la rivière.

15h Départ site de La Gravelle

15h20 Visite du site du marais de Maincourt

Travail de restauration écologique du Marais (étude très détaillée de la morphologie et réflexion sur le lit mineur de l'Yvette, suppression de drains, coupes d'arbres,...) puis installation d'un parcours pédagogique pour tous les publics y compris en situation de handicap (platelage sur le marais pour les pmr, ligne de guidage pour les non-voyants)

Situé en fond de vallée sur la commune de Dampierre-en-Yvelines, ce site de 9,6 hectares offre aux promeneurs une balade pédagogique agrémentée de points d'observation à travers le marais, la roselière et les anciennes carrières de grès.

Le site a été restauré en 2013. Plutôt qu'une réfection à l'identique, on a choisi de restaurer le fonctionnement hydrologique et de prendre en compte l'ensemble des éléments d'intérêt écologique, paysager et historique, d'élargir le périmètre et de tracer un nouveau chemin, afin d'apprécier les richesses spécifiques et les points de vue de cette remarquable vallée.

15h50 Départ en bus

16h00 Conférence de presse au Château de la Madeleine (siège du Parc) à Chevreuse

-Mot d'accueil de Yves Vandewalle, président du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

-Prises de parole :

Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs

Valérie Pecresse, présidente de la Région Ile de France

Philippe Richert, président de Régions de France

Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité

Echanges avec la presse

suivis d'une collation

16h50 départ en bus pour la gare RER B de Saint Rémy les Chevreuse

16h59 départ RER B pour Paris (arrivée à Chatelet les Halles à 17h53 à titre indicatif)